



## COMITÉ DIRECTEUR

### PROCÈS VERBAL N°3 - SAISON 2024/2025 RÉUNION DU 19 NOVEMBRE 2024

Préside	Patrick LEIRITZ
Participant	Kévin BERNARD, Eddy CANTONNET, Yannick DANDRELLE, Paul-Émile DENIS, Louis FLAMERION, Annick GEOFFROY, Philippe GUILLAUME, Maxime KANDEL, Valentin LAURENT, Éric LESEUR, Clémence MEURET, Laure PÉCHINÉ, Loic SIMONNOT, Jacky THIÉBAUT
Excusé	Catherine BAES, Jean-Pierre DERREZ, Jean-Joseph SCHAEFFER
Assistent	Jordan SIMON (Directeur), Aurélien NAPLOSZEK (CDA)

#### REMARQUES DERNIER PV (Patrick LEIRITZ)

##### Carnet de vie :

- Le CODIR a tenu à rendre hommage à Kévin Dormoy (arbitre au niveau Ligue) et Fouad Mabrouk (joueur du CO Langres), qui nous ont quitté dernièrement.
- Du côté des naissances, le District tient à féliciter Charles Salihi, arbitre officiel du District, qui a eu la joie de devenir papa. Un grand bravo à lui et à la maman !

##### Procès-verbal :

Aucune remarque n'a été effectuée concernant le dernier PV du 10 septembre dernier.

#### 1. INFORMATIONS DU PRÉSIDENT (Patrick LEIRITZ)

- **Élections LGEF :** Patrick LEIRITZ est revenu sur les dernières élections de la Ligue Grand Est, lors desquelles Yann Leroy, (président du District de la Meurthe-et-Moselle) a été élu président pour les quatre prochaines années. Il a notamment remercié les quatre représentants élus du District qui ont participé à ce vote.



- **Élections FFF** : Patrick LEIRITZ est revenu sur la prochaine élection du président de la Fédération Française de Football, qui se tiendra le mardi 10 décembre 2024. Philippe Diallo, président sortant, sera opposé lors de celle-ci à la liste présentée par Pierre Samsonoff.



- **Protocole antiracisme FIFA** : Le protocole proposé par la FIFA a été présenté et partagé aux membres du CODIR.

## NO DISCRIMINATION **FIFA**

### GESTE ANTIRACISME

#### MISE EN ŒUVRE DE LA PROCÉDURE À TROIS ÉTAPES

Après l'approbation unanime de toutes les associations membres lors du 74<sup>e</sup> Congrès de la FIFA à Bangkok, le geste antiracisme a été officiellement intégré à la procédure à trois étapes existante.

Les trois étapes présentées ci-après reprennent les éléments de base à appliquer en compétition et expliquent comment intégrer le geste antiracisme au protocole. Chaque étape peut être renforcée et étendue, en fonction de l'importance et des ressources de la compétition concernée.



### ÉTAPE 1 – INTERRUPTION DU MATCH

#### ARBITRE

L'arbitre remarque un incident ou reçoit une indication en ce sens. Il ou elle effectue le geste antiracisme pour signaler l'incident.

L'arbitre décide s'il est nécessaire d'interrompre le match ou non.

#### JOUEUR / JOUEUSE

Un joueur ou une joueuse victime de discrimination raciale effectue le geste antiracisme pour signaler l'incident à l'arbitre, son/sa capitaine ou un(e) officiel(le) d'équipe.

L'arbitre décide s'il est nécessaire d'interrompre le match ou non.

#### OFFICIEL(LE) DE MATCH

L'officiel(le) de match remarque un incident ou reçoit une indication en ce sens. Il ou elle indique à l'arbitre que le match doit être interrompu.

L'arbitre décide s'il est nécessaire d'interrompre le match ou non.

Une annonce est diffusée sur le site afin d'informer toutes les personnes présentes des raisons de l'interruption et de faire savoir que le match sera arrêté si les comportements racistes ne cessent pas.



## ÉTAPE 2 – ARRÊT TEMPORAIRE DU MATCH

Si les comportements racistes se poursuivent après l'interruption, l'arbitre arrête temporairement le match et renvoie les deux équipes aux vestiaires.

Une annonce est diffusée sur le site afin d'informer toutes les personnes présentes des raisons de l'arrêt temporaire et de faire savoir que le match sera arrêté définitivement si les comportements racistes ne cessent pas.



## ÉTAPE 3 – ARRÊT DÉFINITIF DU MATCH

Si les comportements racistes se poursuivent après l'arrêt temporaire, l'arbitre arrête définitivement le match. Cette décision doit être prise en consultation avec les autorités concernées et les experts compétents, et uniquement lorsque la sécurité de toutes et tous peut être assurée.

- **Ressources humaines :**
  - **Candidatures poste d'agent administratif :** Les entretiens se dérouleront la semaine du 9 décembre avec les membres des commissions RH et Finances. L'embauche s'effectuera au 13 janvier 2025.
  - **Accueil des stagiaires :** Sept stagiaires de 3<sup>e</sup> seront accueillis au cours de cette saison. En parallèle, trois autres stagiaires en études supérieures ont ou vont intégrer le District.
  - **Services civiques :** Le District a eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux services civiques au 1<sup>er</sup> octobre avec Anaë Aubert en tant que chargée de mission « féminisation » et Alice Jacquemin au sein du service communication. Au total, 30 services civiques (maximum atteint) sont pris en charge par le District cette saison.
- **Le Tour des Clubs :** La première rencontre avec un club haut-marnais a eu lieu le mardi 12 novembre dernier. Le Sporting Marnaval Club a ainsi accueilli une délégation composée de différents membres du CODIR. Les échanges ont été très positifs et ont abouti à un bilan relatif à l'état de santé du club, qui est amené à s'auto-diagnostiquer. Le second club visité aura été le Groupement Sud haut-marnais le mercredi 20 novembre. L'idée à travers cette démarche est de rencontrer l'ensemble des clubs du territoire d'ici la fin du mandat de la liste *Demain avec Vous*.
- **Opération mini-buts :** Le District se félicite d'avoir pu octroyer 52 paires de mini-buts aux clubs haut-marnais demandeurs pour cette saison. Soit une participation de 2 200 € par le District, pour les clubs haut-marnais.

- **Affaire diverse** : Suite à une altercation entre un président de club et un membre du comité directeur, il est décidé d'envoyer un courrier avec rappel à l'ordre et aux devoirs d'éthique d'un président de club.

## 2. VIE DES COMMISSIONS (Valentin LAURENT, Kévin BERNARD, Yannick DANDRELLE, Eddy CANTONNET et Jacky THIÉBAUT)

### Mise à jour des commissions :

- Le comité directeur a validé la nomination des membres suivants dans les commissions ci-dessous :

<b>COMMISSION MIXITE</b>	Développer la place des femmes dans l'encadrement des clubs et des instances	PECHINE LAURE	Présidente
		AUBERT ANAE	Membre
		BRASSEUR ELISE	Membre
		MONDEJAR SOPHIE	Membre
		DABEL MARION	Membre
		COLOMBO KARINE	Membre
		BEGUINOT ROSIER CAROLINE	Membre

<b>COMMISSION COMMUNICATION &amp; PARTENARIAT</b>	Déployer la stratégie de communication et partenariale du district	LAURENT VALENTIN	Président
		SEMELET THIERRY	Membre
		GEOFFROY MATHIS	Membre
		GAUTHERON JULIEN	Membre
		MEREAUX ARTHUR	Membre
		TETOT LORIK	Membre
		MAIRE MATHIEU	Membre
		ETIENNE PIERRE	Membre
		JEANSON ADRIEN	Membre
		GRODARD SERVANE	Membre
		REMONGIN TANGUY	Membre
LAHAYE MANON	Membre		
VACHER QUENTIN	Membre		

<b>COMMISSION DELEGUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Assurer les délégations officielles sur les matchs des compétitions départementales</li> <li>&gt; Accompagner les clubs dans le bon déroulement des rencontres</li> <li>&gt; Accompagner et former les délégués des clubs</li> <li>&gt; Assurer la bonne remontée des informations aux commissions concernées pour apporter une réponse adaptée</li> </ul>	KANDEL MAXIME	Président
		DERREZ JEAN-PIERRE	Membre
		GERARD DIDIER	Membre
		GAGNOT JACQUES	Membre
		SANDALO JEAN-PAUL	Membre
		BLANCHON PATRICK	Membre
		CAZIN JOEL	Membre
		MONGEOT AGNES	Membre
		THIERY DOMINIQUE	Membre
		PETITJEAN CHRISTELLE	Membre
		DELACROIX WEBER LEA	Membre

### Intervention des référents de chaque pôle :

- Kévin BERNARD (Pôle développement & responsabilité sociétale)
- Yannick DANDRELLE, en remplacement de Jean-Pierre DERREZ, excusé (Pôle juridique & règlement)
- Jacky THIÉBAUT et Eddy CANTONNET (Pôle technique & arbitrage)

Comme prévu dans le règlement intérieur des commissions, chaque référent de pôle a fait un point d'étape sur la situation de leurs commissions respectives.

### 3. MISE À JOUR AGENDA (Jordan SIMON)

- **Repas des commissions** : Celui-ci sera organisé le mardi 29 avril 2025 dans une salle des fêtes proche de Chaumont et permettra à tous les membres des commissions de se rencontrer lors d'un moment convivial. En outre, une première réunion en visio rassemblant ces mêmes membres aura lieu le mardi 10 décembre, de 19h à 20h.
- **AG fédérale** : 14 juin 2025 (au lieu du 7 juin initialement prévu)
- **AG d'été du District** : 20 juin 2025 (au lieu du 13 juin initialement prévu)
- **Finales des coupes de Haute-Marne** : 14 et 15 juin 2025 (au lieu des 7 et 8 juin initialement prévus)

### 4. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'HIVER (Valentin LAURENT et Yannick DANDRELLE)

- **Date et horaire** : samedi 30 novembre 2024 à 9h30 (émargement à partir de 8h30 par Annick GEOFFROY, Laure PÉCHINÉ, Eric Guillier et Françoise Jankowski) au lycée agricole Edgar Pisani à Chaumont (rue du lycée, 52000 Chamarandes-Choignes).
- **Ordre du jour** :

Accueil des délégués et pointage des pouvoirs (à partir de 08h30)

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE (09h30)

1. Ouverture de l'assemblée générale – hommages
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 14 juin 2024 (publié le 18/06/2024)
3. Allocution du Président
4. Rapport financier 2023-2024 – approbation des comptes – affectation du résultat
5. Rapport du commissaire aux comptes
6. Examen des propositions de modifications de règlements particuliers
7. Remplacement d'un délégué suppléant, représentant les clubs de District pour les AG de Ligue
8. Informations diverses
9. Interventions des invités

#### CLÔTURE de l'ASSEMBLÉE (APÉRITIF DINATOIRE OFFERT PAR LE DISTRICT)

##### → **Ordre du jour validé à l'unanimité par le CODIR.**

- **Proposition de modification réglementaire** : Yannick DANDRELLE a présenté une proposition de modification réglementaire émanant de la réflexion d'un groupe de travail dédié et portant sur la réforme des statuts d'arbitre joueur et d'arbitre de club.

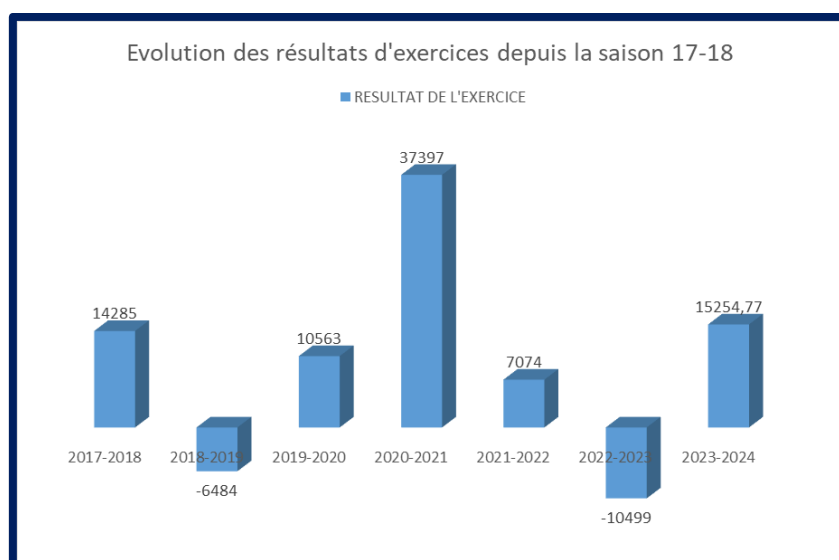
→ **Proposition acceptée à l'unanimité par le CODIR. La proposition de modification de règlement sera ainsi présentée lors de l'AG d'hiver du District et soumise au vote.**

## 5. BILAN FINANCIER 2023-2024 (Jordan SIMON et Louis FLAMERION)

- **Contexte :**

- Un contexte économique difficile (inflation forte sur le 2<sup>nd</sup> semestre 2023 et en début d'année 2024)
- Une activité très forte au sein de notre District avec des événements importants (Jeux du Foot, AG à Colombey-les-Deux-Églises, etc.) / + 6 000 € de dépenses sur les actions événementielles / + 3 000 € sur les AG réunions secteur
- Des investissements forts sur le plan humain (RH) / maintien des 2 apprentis / évolutions conventionnelles
- De moins en moins de frais pris en charge par la FFF et la LGEF
- Un résultat déficitaire de 11 K€ la saison dernière

- **Présentation :**



→ Bilan financier validé à l'unanimité par le CODIR (voir annexe 1).

## 6. WEBINAIRES FFF (Clémence MEURET, Eddy CANTONNET et Kévin BERNARD)

- **Toutes foot :** Les clubs doivent s'inscrire pour y participer. Des actions peuvent désormais être ajoutées au projet au fur et à mesure de la saison, à l'image du PEF.
- **PEF :** Peu de changements. De plus en plus de clubs sont inscrits. On peut désormais voir toutes les actions effectuées par les clubs sur le site, ce qui permet de montrer que la Haute-Marne est particulièrement active en matière d'actions proposées par les clubs en comparaison avec d'autres départements.
- **Foot loisir :** En fonction des disciplines, il n'est pas forcément obligatoire d'aller chez le médecin pour valider sa licence. Pour les clubs proposant une activité de foot loisirs, il est possible d'obtenir une dotation en matériel de la part de la FFF en indiquant que la pratique est bien proposée sur Footclubs.

## 7. POINT DÉLÉGUÉS (Maxime KANDEL)

11 délégués (6 nouveaux dont 3 femmes) sont désormais à disposition des clubs cette saison suite à un appel à candidatures. Leurs missions sont très spécifiques et ces derniers sont retenus selon des critères précis.

51 matchs ont déjà été couverts cette saison par un délégué.

## 8. POINT ARBITRAGE (Aurélien NAPLOSZEK)

Le président de la CDA, Aurélien NAPLOSZEK, a indiqué que 8 candidats avaient été reçus lors de leur formation à Valcourt.

Beaucoup d'indisponibilités ont malheureusement été enregistrées en début de saison. Obligé d'en recontacter certains pour faire le nombre, notamment en D2. À ce jour, 87 arbitres officiels sont désignables.

Beaucoup de difficultés à compléter chez les jeunes. Heureusement un noyau dur d'arbitres seniors pour compléter chaque weekend.

## 9. PROJET CHATBOT (Jordan SIMON)

Cet outil sera en phase beta dans les jours à venir et un essai sera notamment effectué lors de l'AG d'hiver afin de présenter le projet au club. Le produit fini sera accessible en janvier 2025. Une opération de communication avec les médias est prévue à son lancement (second District à mettre en place cet outil en France).

## 10. TÉLÉPHONIE (Jordan SIMON)

Deux offres (Orange et DFM) ont été comparées pour le projet de mise à jour de la téléphonie du District.

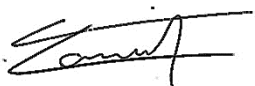
La solution retenue a été celle du prestataire DFM pour repasser sur la ligne fibrée via une offre de location à 439 € mensuels. En parallèle, DFM, qui est partenaire, poursuivrait son partenariat durant 3 ans (2 000 € par an).

## 11. TRAVAUX (Jordan SIMON)

Un devis de notre partenaire Axéo pour la rénovation des terrasses et des barrières extérieures du District a été validé.

## 12. QUESTIONS DIVERSES

Le Secrétaire Général  
Valentin LAURENT



Le Président,  
Patrick LEIRITZ



# BILAN AU 30 JUIN 2024



ACTIF	EXERCICE DU 01/07/2023 AU 30/06/2024			NET AU 30/06/2023
	BRUT	AMORTISSEMENTS OU PROVISIONS	NET AU 30/06/2024	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets, licences, marques	5 613,42	3 319,97	2 293,45	3 906,32
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	3 400,00		3 400,00	3 400,00
Constructions	126 182,00	79 389,51	46 792,49	50 577,95
AAI des constructions	128 220,93	93 774,70	34 446,23	38 604,79
Matériel divers	11 470,99	4 621,32	6 849,67	5 133,14
Matériel de transport	19 990,00	19 990,00	-	-
Autres immobilisations	87 307,55	75 582,47	11 725,08	4 745,70
<b>Immobilisations financières</b>				
Titres immobilisés	15 133,50		15 133,50	
Autres	150,00		150,00	150,00
<b>TOTAL I</b>	<b>397 468,39</b>	<b>276 677,97</b>	<b>120 790,42</b>	<b>106 517,90</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Créances</b>				
Créances clients usagés et comptes rattachés	21 461,48		21 461,48	8 319,73
Autres	96 254,65		96 254,65	63 744,12
Valeurs mobilières de placement	118 500,00		118 500,00	-
Disponibilités	170 770,55		170 770,55	325 462,48
Charges constatées d'avance	820,00		820,00	8 168,00
<b>TOTAL II</b>	<b>407 806,68</b>	<b>-</b>	<b>407 806,68</b>	<b>405 694,33</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b><u>805 275,07</u></b>	<b><u>276 677,97</u></b>	<b><u>528 597,10</u></b>	<b><u>512 212,23</u></b>



PASSIF	EXERCICE DU 01/07/2023 AU 30/06/2024			NET AU 30/06/2023
	BRUT	AMORTISS- EMENTS OU PROVISIONS	NET AU 30/06/2024	
<b>FONDS PROPRES</b>				
<b>Fonds propres sans droits de reprise</b>				
Fonds propres complémentaires	161 270,99		161 270,99	161 270,99
<b>Report à nouveau</b>	270 267,23		270 267,23	280 766,44
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	15 254,77		15 254,77	- 10 499,21
<b>Situation nette (sous-total)</b>	<b>446 792,99</b>		<b>446 792,99</b>	<b>431 538,22</b>
<b>Subventions d'investissement</b>	3 708,33		3 708,33	4 008,33
<b>TOTAL I</b>	<b>450 501,32</b>	<b>-</b>	<b>450 501,32</b>	<b>435 546,55</b>
<b>DETTES</b>				
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>				
Fournisseurs	6 865,25		6 865,25	11 865,46
Fournisseurs factures non parvenues	5 081,00		5 081,00	8 140,00
<b>Dettes fiscales et sociales</b>				
Personnel charges à payer et produits à recevoir	25 831,50		25 831,50	21 093,00
Sécurité sociale et organismes sociaux	13 255,74		13 255,74	14 050,92
Impôts prélèvement à la source	369,85		369,85	291,03
Etat charges à payer	3 334,00		3 334,00	3 240,00
<b>Autres dettes</b>				
Débiteurs divers et créditeurs divers	14 108,44		14 108,44	15 485,27
<b>Produits constatés d'avance</b>	9 250,00		9 250,00	2 500,00
<b>TOTAL II</b>	<b>78 095,78</b>	<b>-</b>	<b>78 095,78</b>	<b>76 665,68</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b><u>528 597,10</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>528 597,10</u></b>	<b><u>512 212,23</u></b>



# COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2024

PERIODE DU 01/07/2023 AU 30/06/2024

## PRODUITS D'EXPLOITATION

	AU 30 JUIN 2024	AU 30 JUIN 2023
<b>Ventes de biens et services</b>		
Ventes de prestations de services		
Cotisations diverses	13 580,00	13 860,00
Mutations arbitres	-	1 300,00
Sponsoring-Partenariat	35 200,00	34 250,00
Livres arbitres	1 007,50	360,00
Amendes et frais administratifs	22 277,00	19 172,50
Frais de dossiers commissions	40 180,00	33 414,50
<b>Produits de tiers financeurs</b>		
Concours publics et subventions d'exploitation	206 126,13	194 705,72
<b>Reprises sur amortissements, dépréciation, provisions et transferts de charges</b>		
Transferts de charges	61 953,99	48 348,51
<b>Autres produits</b>		
Coupes de Haute-Marne	5 820,00	6 255,00
Engagements	10 464,00	9 788,00
Location salle	1 550,00	760,00
Abandon frais bénévoles	13 784,00	11 971,00
Mécénat	4 583,56	1 200,00
Autres produits	14,92	631,23
<b>TOTAL I</b>	<b>416 541,10</b>	<b>376 016,46</b>

## CHARGES D'EXPLOITATION

	AU 30 JUIN 2024	AU 30 JUIN 2023
<b>Autres achats et charges externes</b>		
Achats livres arbitres	1 154,22	480,76
Eau	127,69	126,94
Electricité	2 635,40	2 243,52
Gaz	3 105,76	3 340,75
Carburant	2 903,37	3 265,33
Fournitures matériel divers	893,42	3 191,05
Fournitures de bureau et informatiques	1 577,67	1 902,34
Fournitures d'entretien	962,95	886,84
Récompenses	6 852,42	7 027,73
Sous-traitance	400,00	320,00
Location photocopieur	2 484,36	2 819,02
Location véhicule	374,00	
Entretien immeuble	3 876,33	4 969,10
Entretien matériel roulant	360,65	840,66
Entretien matériel divers	1 222,61	446,52
Maintenance	1 453,22	2 126,53
Assurances	3 341,03	3 153,95
Documentation générale	30,00	40,00
Coupes haute-Marne	3 520,03	4 704,81
Foot en milieu scolaire	2 434,38	4 385,43
Actions évènementielles	18 006,94	11 859,89
Assemblées générales, réunions de secteur	4 695,43	3 076,83
Honoraires	3 920,00	3 950,00
Frais de publicité	898,00	
Déplacements	43 554,77	43 918,24
Frais postaux	164,41	445,34
Téléphone	9 495,22	9 559,67
Services bancaires et assimilés	481,23	391,67
Cotisations diverses	390,00	390,00
Valorisation bénévolat	4 685,90	3 197,27
Evènements arbitrage	2 668,12	1 255,20
Frais des formations	9 429,04	12 688,49
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>		
Variation charges fiscales sur congés payés	26,00	70,00
Variation charges fiscales sur primes	4,00	28,00
Formation professionnelle	2 868,04	1 452,87
Taxe foncière	5 385,00	5 494,00
<b>Salaires et traitements</b>		
Salaires	161 197,49	151 920,01
Vacations section sportive scolaire	2 351,44	1 424,19
Variation congés payés	1 991,00	2 244,00
Variation primes 13ème mois	296,00	1 179,00
Primes diverses		5 636,00
Charges sociales	44 285,86	45 515,24
Indemnités stagiaires et services civiques	28 707,08	18 142,05
<b>Dotations aux amortissements et dépréciations</b>		
Dotations amort. immobilisations incorporelles	1 612,87	932,28
Dotations amort. Immobilisations corporelles	13 238,29	15 420,91
<b>Autres charges</b>		
Redevances	2 939,60	1 963,44
Soutien aux clubs	1 490,85	
Autres charges	1 517,80	13,13
<b>TOTAL II</b>	<b>406 009,89</b>	<b>388 243,00</b>

<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>10 531,21</b>	-	<b>12 226,54</b>
<b>Produits financiers</b>			
Autres produits et produits assimilés	5 244,56		2 023,66
<b>TOTAL III</b>	<b>5 244,56</b>		<b>2 023,66</b>
<b>Charges financières</b>			
Intérêts et charges assimilées	-		-
<b>TOTAL IV</b>	<b>-</b>		<b>-</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>5 244,56</b>		<b>2 023,66</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>15 775,77</b>	-	<b>10 202,88</b>
<b>Produits exceptionnels</b>			
Sur opérations de gestion			56,67
Sur opérations en capital	300,00		300,00
<b>TOTAL V</b>	<b>300,00</b>		<b>356,67</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>			
Sur opérations en capital			-
<b>TOTAL VI</b>			<b>-</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>300,00</b>		<b>356,67</b>
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>821,00</b>		<b>653,00</b>
<b><u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u></b>	<b><u>15 254,77</u></b>	-	<b><u>10 499,21</u></b>

<b>Contribution volontaires en nature</b>			
Bénévolat	53 843,00		46 400,00
<b>TOTAL</b>	<b>53 843,00</b>		<b>46 400,00</b>
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>			
Personnel bénévole	53 843,00		46 400,00
<b>TOTAL</b>	<b>53 843,00</b>		<b>46 400,00</b>